

Rouen, le 01/06/2024

RENTREE SCOLAIRE SEPTEMBRE 2024 INSCRIPTION EN 6EME AU COLLEGE CAMILLE SAINT SAENS

Madame, Monsieur,

● Pour l'année scolaire 2024-2025, l'inscription de votre enfant sera réalisée numériquement sur **l'application Scolarité Services : Inscription scolaire 2024-2025/Inscrire.**

● A l'occasion de cette **inscription/réinscription**, vous aurez la possibilité de déposer votre demande de bourse et de valider votre consentement à l'automatisation annuelle de votre droit à bourse (récupération automatique de vos données fiscales) en précisant votre état civil élargi (nom, prénoms, date et lieu de naissance) et celui de votre conjoint le cas échéant. **De cette manière, vous n'aurez plus besoin de faire une demande de bourse à la rentrée de septembre.**

Dans le cas contraire, la demande de bourse est à effectuer à la rentrée, durant la campagne qui aura lieu du 1^{er} septembre au 17 octobre 2024 inclus soit sur dossier papier, soit sur le portail Scolarité avec votre compte EduConnect.

● En tant que représentant légal de votre enfant, vous disposez de deux modalités d'accès à l'application Scolarité Services :

‣ Connexion via le Téléservice avec vos codes Educonnect (pour les 6èmes, les codes seront distribués par les écoles primaires)

‣ Connexion par FranceConnect avec vos codes Impôts.gouv, La Poste, ou CAF...

● **Les dates d'inscription sont les suivantes:**

Du 18 juin au 21 juin 2024 : inscription en ligne **via le téléservice scolarité.**

Samedi 22 juin de 9h30 à 12h : accueil de toutes les familles pour rencontrer l'équipe vie scolaire et l'infirmière, et déposer les documents papier.

Télé-inscription accompagnée par l'établissement pour les familles rencontrant des soucis de connexion à domicile.

Documents pour l'inscription des futurs 6èmes :

➤ Documents en ligne à consulter :

Date et horaires de rentrée

Liste des fournitures

Listes des Conseillers numériques de la Seine Maritime et de l'Eure

Information sur l'étude automatique du droit à bourse

➤ Documents téléchargeables ou à venir récupérer à l'accueil du collège, à compléter par les familles (documents complétés à « verser » sur le téléservice, ou à ramener le samedi 22 juin) :

. Fiche intendance

. Fiche infirmerie

➤ Documents à nous fournir en version papier le samedi 22 juin :

. RIB

. Justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer ou facture d'énergie uniquement). Le nom de chaque parent doit figurer sur les documents.

. 4 photos d'identité

. Copie intégrale du livret de famille

. 1 chèque de 10 euros (facultatif) à l'ordre du FSE Collège Camille Saint Saëns, si vous voulez être adhérent (assurance pour les voyages, aide financière aux sorties et voyages, actions de solidarité...), (nom et prénom de l'élève et le niveau de la classe 6^{ème} au dos du chèque).

➤ En cas de difficultés, vous pouvez également solliciter un rendez-vous **auprès de la Maison France Services proche de votre domicile** où les conseillers numériques ont été formés à l'accompagnement des familles dans l'inscription/réinscription de leur enfant collège/lycée (**voir en pièces jointes la liste des conseillers numériques de la Seine-Maritime et de l'Eure pour les élèves concernés**).

Le secrétariat du collège